REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION (> 3500 hab) - CA DE CERGY PONTOISE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 24950010900072

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CERGY-PONTOISE

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif voté par nature

BUDGET ANNEXE: BUDGET LA TURBINE (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

1 Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6
II - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	7
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	8
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	9
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	10

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

⁽²⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

⁽³⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

⁽⁴⁾ Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	889 811,00	898 660,00	898 660,00
60611	Eau et assainissement	10 200,00	1 400,00	1 400,00
60612	Energie - Electricité	33 300,00	92 800,00	92 800,00
60613	Chauffage urbain	24 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 200,00	2 200,00	2 200,00
61521	Entretien terrains	13 000,00	13 000,00	13 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	43 000,00	39 500,00	39 500,00
6226	Honoraires	699 021,00	694 630,00	694 630,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 090,00	5 130,00	5 130,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	18 000,00	18 000,00	18 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	2 010,00	2 010,00
6518	Autres	4 000,00	2 000,00	2 000,00
65888	Autres	0,00	10,00	10,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	8 500,00	8 500,00	8 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	8 500,00	8 500,00	8 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES 902 311,00 909 170,00				909 170,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	62 700,00	55 700,00	55 700,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	62 700,00	55 700,00	55 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	62 700,00	55 700,00	55 700,00
TOTAL DE	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	965 011,00	964 870,00	964 870,00
<u>(= To</u>	otal des dépenses réelles et d'ordre)			+
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				964 870,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	173 878,00	181 206,00	181 206,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	173 878,00	177 706,00	177 706,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	3 500,00	3 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	54 890,00	54 890,00
7472	Participat° Régions	0,00	54 890,00	54 890,00
75	Autres produits de gestion courante	671 049,00	695 874,00	695 874,00
752	Revenus des immeubles	403 454,00	408 503,00	408 503,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	263 823,00	183 339,00	183 339,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 772,00	104 032,00	104 032,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	844 927,00	931 970,00	931 970,00
042	On first and a surface to start and a social section (F) (C) (7)	20,000,00	22 000 00	22 222 22
777	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	32 900,00	32 900,00	32 900,00
	Quote-part subv invest transf cpte résul	32 900,00	32 900,00	32 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	32 900,00	32 900,00	32 900,00
TOTA	L DES RECETTES DE FONCTIONNEMENTDE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	877 827,00	964 870,00	964 870,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
	<u> </u>			=
	TOTAL D	ES RECETTES DE FONCTIONN	IEMENT CUMULEES	964 870,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	25 270,00	98 800,00	98 800,00
2128	Autres agencements et aménagements	15 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	10 270,00	82 000,00	82 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	14 800,00	14 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	20 000,00	19 000,00	19 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	9 000,00	9 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses d'équipement	45 270,00	117 800,00	117 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	50,00	50,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	50,00	50,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 500,00	17 000,00	17 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	19 500,00	17 000,00	17 000,0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,0
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,0
	Total des dépenses financières	19 500,00	17 050,00	17 050,0
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	64 770,00	134 850,00	134 850,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	32 900,00	32 900,00	32 900,0
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	32 900,00	32 900,00	32 900,0
13911	Etat et établissements nationaux	5 600.00	5 600,00	5 600,0
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	14 000,00	14 000,00	14 000.0
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	13 000,00	13 000,00	13 000,0
13918	Autres subventions d'équipement	300,00	300,00	300,0
	Charges transférées	0,00	0,00	0,0
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	32 900,00	32 900,00	32 900,0
	·			
-	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	97 670,00	167 750,00	167 750,0
		DESTES	REALISER N-1 (8)	+
		KESIES F	REALISER N-1 (8)	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

167 750,00

 $[\]textbf{(1)} \ \ \text{D\'etailler les chapitres budg\'etaires par article conform\'ement au plan de comptes appliqu\'e par l'\'etablissement.}$

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	89 550,00	89 550,0
1641	Emprunts en euros	0,00	89 550,00	89 550,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,0
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,0
	Total des recettes d'équipement	0,00	89 550,00	89 550,0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,0
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,0
165	Dépôts et cautionnements reçus	34 970,00	22 500,00	22 500,0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,0
	Total des recettes financières	34 970,00	22 500,00	22 500,0
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES RECETTES REELLES	34 970,00	112 050,00	112 050,0
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,0
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	62 700,00	55 700,00	55 700,0
28051	Concessions et droits similaires	9 000,00	5 000,00	5 000,0
28132	Immeubles de rapport	53 000,00	50 000,00	50 000,0
28135	Installations générales, agencements,	500,00	500,00	500,0
28181	Installations générales, aménagt divers	200,00	200,00	200,0
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	62 700,00	55 700,00	55 700,0
041	FONCTIONNEMENT Opérations patrimoniales (7)	0,00	0.00	0,0
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	62 700,00	55 700,00	55 700,0
		02 : 00,000	20.00,00	22 . 30,0
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	97 670,00	167 750,00	167 750,0
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)	2. 2/0,00		

(= Total des recettes réelles et d'ordre)	97 670,00	167 750,00	167 750,00
			+

RESTES A REALISER N-1 (8) 0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 167 750,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	_
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2020-12-15
CGCT): 1500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS REGION IMMEUBLE DE RAPPORT	30	05/11/1996
L	SUBVENTIONS DEPARTEMENT IMMEUBLE DE RAPPORT	30	05/11/1996
L	AUTRES SUBVENTIONS IMMEUBLE DE RAPPORT	30	05/11/1996
L	SUBVENTIONS ETAT IMMEUBLE DE RAPPORT	15	15/12/2020
L	LICENCES ET LOGICIELS	2	15/12/2020
L	IMMEUBLES DE RAPPORT - PRODUCTIF DE REVENUS	30	15/12/2020
L	INSTAL GLE AGENCEMENT AMENAGEMENT CONSTRUCTION	20	15/12/2020
L	APPAREILS DE LEVAGE, ASCENSEURS	30	15/12/2020
L	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENT ET AMENAGEMENT	10	15/12/2020

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		32 950,00	I 32 950,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	32 950,00	32 950,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50,00	50,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	32 900,00	32 900,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	32 950,00	0,00	0,00	32 950,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

RESSOURCES PROPRES				
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		55 700,00	III 55 700,00	
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	
10222	FCTVA	0,00	0,00	
10223	TLE	0,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	
10228	Autres fonds	0,00	0,00	
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
	es propres internes de l'année (b) (3)	55 700,00	55 700,00	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28051	Concessions et droits similaires	5 000,00	5 000,00	
28132	Immeubles de rapport	50 000,00	50 000,00	
28135	Installations générales, agencements,	500,00	500,00	
28181	Installations générales, aménagt divers	200,00	200,00	
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
31	Matières premières (et fournitures) (4)			
33	En-cours de production de biens (4)			
35	Stocks de produits (4)			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	55 700,00	0,00	0,00	0,00	55 700,00

	М	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	32 950,00
Ressources propres disponibles	IV	55 700,00
Solde	V = IV - II (6)	22 750,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁵⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

	II – ANNEXES	II
I	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 69 Nombre de membres présents : 64 Nombre de suffrages exprimés : 60 VOTES :

Pour : 60 Contre : 0 Abstentions : 9

Date de convocation : 26/01/2022

Présenté par Le Président (1), A Visio teams, le 01/02/2022 Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Visio teams, le 01/02/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AHILE Edwige	
ALLOITTEAU Annie	
ALVES-PINTO Céline	
BACHIR Hamid	
BENSEDDIK Abdelmalek	
BESNOUIN Anne-Marie	
BEUGNOT Claire	
BOUHOUCH Rachid	
BOULTAME Rida	
CARONE Jean-Guillaume	
CATARINO Christine	
CHATELAIN Annaëlle	
CHEVALIER Lydia	
COLLOT Marie-Madeleine	
CORVIN Elina	
COSTIL Xavier	
COUCHOT Sylvie	
DAOUST François	
DENIS Marc	
DIARRA Moussa	
DUFOUR Benoît	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

ESCOBAR Cécile	
FLORCZAK Hervé	
FOFANA Hawa	
GUEGUEN Emmanuelle	
HUMBERT Thibault	
JAOUEN Elvira	
JEANDON Jean-Paul	
KAYADJANIAN Maxime	
LAMBERT Laurent	
LANTERI Raphaël	
LE CAM Gilles	
LEBAILLIF Laurent	
LEFEBVRE Monique	
LESUEUR Harielle	
LEVESQUE Jean-Michel	
LIMOZIN Jocelyne	
LINQUETTE Laurent	
LITZELLMANN Régis	
MAZAUDIER Marie	
MICHEL Philippe	
MOAL-DE BOURMONT Léna	
NGUYEN-DEROSIER Sandra	
NICOLLET Eric	
PAYET Armand	
PELISSIER Véronique	
PEZET Emmanuel	
PICARD Philippe	
POUJOL DE MOLLIENS Guillaume	
PRIEZ Tatiana	

CA DE CERGY PONTOISE - BUDGET LA TURBINE - BP - 2022

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PROFFIT BRULFERT Eric	
PUEYO Alexandre	
REMVIKOS Roxane	
RICHARD Alain	
ROCHDI Keltoum	
RODRIGUES Bruno	
ROLLET Jean-Marie	
SANGARE Abdoulaye	
SEIMBILLE Gérard	
STROHL Elisabeth	
THOMASSIN Thierry	
TISSIER Joel	
TOURNERET Frédérick	
TRAORE Mohamed-Lamine	
VON EUW Stéphanie	
WISNIEWSKI Alexandra	
YAICH Daisy	
YEBDRI Malika	
ZWILLING Valérie	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

 A , le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.